

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
CANTON N°18



Commune de LA MEAUFFE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 02 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le deux mars, à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Présents : M. Pascal LANGLOIS, M. Fabrice GOHIER, M. Patrick LEMENUEL, M. Gilles TESTARD, Mme Marie-Madeleine TRAVERT, M. Samuel HARDY, M. Philippe LANDAIS, M. Louis VASTEL, Mme Milcah BAUDEVEIX, Mme Catherine LE BARS, Mme Lynda LEGAST, Mme Magali BERTIN, Mme Célia DESAINT-DENIS

Excusés : Mme Odile AZE, M. Erick HAMOND

Non excusé :

Procurations : Mme Odile AZE à M. Patrick LEMENUEL
M. Erick HAMOND à M. Fabrice GOHIER

Secrétaire de séance : M. Patrick LEMENUEL

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Convocation : 24 février 2022

Affichage : 04 mars 2022

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 02 février 2022.

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE POUR LES 10 ET 24 AVRIL 2022 (Elections Présidentielles)

Dimanche 10 avril 2022 à la salle des fêtes (2)

Le bureau de vote sera assuré sous la présidence de M. Pascal LANGLOIS, Maire :

Le matin de 7 h 45 à 13 h

- Mme Odile AZE
- Mme Milcah BAUDEVEIX
- M. Louis VASTEL
- M. Gilles TESTARD
- Mme Lynda LEGAST

L'après-midi de 13 h à 18 h

- M. Fabrice GOHIER
- M. Samuel HARDY
- Mme Marie-Madeleine TRAVERT
- Mme Célia DESAINT-DENIS
- Mme Catherine LE BARS

Dimanche 24 avril 2022 à la salle des fêtes (2)

Le bureau de vote sera assuré sous la présidence de M. Pascal LANGLOIS, Maire :

Le matin de 7 h 45 à 13 h

- M. LEMENUEL Patrick
- M. Louis VASTEL
- Mme Célia DESAINT-DENIS
- Mme Milcah BAUDEVEIX
- Mme Lynda LEGAST

L'après-midi de 13 h à 18 h

- Mme Marie-Madeleine TRAVERT
- M. Fabrice GOHIER
- M. Philippe LANDAIS
- Mme Magali BERTIN
- M. Gilles TESTARD

2022-012 : TRAVAUX DE DEMOLITION D'UN BÂTIMENT

M. le Maire présente plusieurs devis pour des travaux de démolition pour le bâtiment situé entre la cour de l'école et la cantine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à engager des travaux de démolition pour le bâtiment situé entre la cour de l'école et la cantine par la SARL Erick HAMOND pour un montant de 2 520 € T.T.C.

ACHAT DE CAPTEURS DE CO2

Afin d'équiper l'école Jean de La Fontaine de capteurs de CO2, des demandes de devis sont en cours et seront présentés lors d'une prochaine réunion.

2022-013 : LOTISSEMENT COMMUNAL

M. le Maire informe le conseil municipal de différentes démarches qui seront effectuées suite aux travaux d'aménagement de la 2^{ème} tranche du lotissement communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à engager toutes les démarches pour l'ouverture de la 2^{ème} tranche du lotissement communal.
- Autorise M. le Maire à signer tous actes, pièces et documents relatifs à aux travaux de viabilisation.
- Mandate la SCP LEBOUTEILLER/SAMSON notaires à Pont Hébert à commercialiser les parcelles.

2022-014 : ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEE

M. le Maire présente un devis de Conquérants et Bâisseurs pour l'entretien des chemins de randonnée pour un montant de 2 016.00 €.

2 passages se feront en 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le devis de Conquérants et Bâisseurs pour un montant de 2016.00€.

2022-015 : CONSTRUCTION DE LA Maison d'Assistants Maternelles (MAM)

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour :

- Valider le projet de construction de la MAM.
- Lancer l'appel d'offres.
- Déposer les demandes de subventions auprès :
 - des services de l'Etat (DETR, DSIL),
 - du conseil départemental (FIR),
 - de Saint-Lô Agglo dans le cadre du contrat Agglo-communes,
 - des fonds européens (LEADER).

Informations diverses :

Bilan de l'année 2021 (Interventions SDIS50)

M. le Maire donne lecture d'un courrier émanant du SDIS50 pour les différentes interventions de secours effectuées sur la commune de La Meauffe pour l'année 2021.

Commission administrative électorale

En vue des prochaines élections présidentielles et législatives, la commission administrative électorale se réunira le jeudi 17 mars 2022 à 14h à la mairie.

Conseil d'école

Un conseil d'école se réunira le 08 mars prochain.

SDEM50

M. le Maire informe le conseil municipal des éléments principaux étudiés lors de la réunion du comité syndical du SDEM50 du 24 février dernier.

Comité de pilotage Natura 2000

Le conseil municipal est informé des dates de visite des Fours à Chaux à Cavigny qui sont prévues les 23 avril, 21 juillet et 17 septembre 2022 ;

Collecte pour les ukrainiens

Un point de collecte d'aide aux ukrainiens sera mis en place à la mairie pour les personnes désirant faire des dons (vêtements, produits d'hygiène, médicaments...).

Chemin de la Herbaudière

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un devis va être demandé pour la fourniture de cailloux pour le chemin de la Herbaudière.

Construction de la MAM

M. le Maire informe le conseil municipal du coût prévisionnel de la construction de la MAM qui sera de 450.000 € T.T.C. environ.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 h 10.

Le Maire

Pascal LANGLOIS